

Projet d'aménagement d'un nouvel espace de loisirs sur la rue Françoise-Cabrini

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 61305Fb, 61306Ha et 61357Pa, R.C.A.6V.Q. 348

Déposé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

27 mai 2024

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique est produit.

Dans ce document, les informations suivantes sont regroupées :

- Les étapes de la démarche de participation publique réalisées;
- Les principaux commentaires et recommandations formulés dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier, le cas échéant;
- Les commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant.

Description du projet

La Ville de Québec prévoit l'aménagement d'un nouvel espace de loisirs sur un terrain situé sur la rue Françoise-Cabrini. La zone concernée est située à proximité du parc Paul-Émile-Beaulieu, au sud de la rue Delage et à l'ouest de la rue Françoise-Cabrini.

Ce projet prévoit, dans un premier temps, l'aménagement d'un terrain de soccer. D'autres installations sont également prévues à terme, dont un terrain de tennis ainsi qu'un jardin communautaire. Les aménagements proposés permettront de transformer le secteur identifié en un milieu dynamique, attrayant et convivial.

Modifications réglementaires

Pour aller de l'avant avec ce projet, une modification à la réglementation d'urbanisme est nécessaire. Les principales modifications concernent, entre autres :

- Autoriser le groupe d'usage R2 Équipement récréatif extérieur de proximité;
- Retirer l'obligation d'aménager une aire de stationnement;
- Retirer la distance maximale entre la ligne avant de lot et la façade d'un bâtiment.

Documentation disponible dans le site Web de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=694>

Démarche de participation publique

Étapes

- Consultation publique sur le projet de modifications réglementaires – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et demande d'opinion au conseil de quartier de Lac-Saint-Charles : le mercredi 8 mai, à 19 h, à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Rapports des différentes étapes (voir les documents à l'annexe I)

- Rapport de la consultation publique sur le projet de modifications réglementaires et de la demande d'opinion au conseil de quartier.

Rétroaction

À la suite de suggestions et commentaires reçus lors de l'assemblée publique de consultation, aucune modification n'a été apportée au projet de règlement.